

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le lundi 9 avril 2022

PARTICIPATION CITOYENNE : LA VILLE DE BELFORT FAIT GERMER VOS IDÉES !



Par Rachel Horlacher, adjointe au maire chargée de la démocratie locale

La Ville de Belfort lance un nouvel appel à projets : participez au budget participatif 2022 !
Les Belfortains ont jusqu'au 26 juin 2022 pour déposer leurs idées sur belfortetvous.fr

Le cadre de vie, c'est l'affaire de tous !

Le budget participatif, c'est 165 000 € mobilisés par la Ville de Belfort pour réaliser les projets proposés par les habitants.

« C'est un dispositif entièrement participatif. Du dépôt de l'idée à sa

mise en œuvre, la Ville de Belfort place les habitants au cœur de la démarche. L'occasion pour eux de proposer et voir fleurir des aménagements servant l'intérêt collectif, dans leur quartier et leur ville. » explique Rachel Horlacher.

En 2021, l'enveloppe consacrée au budget participatif est passée à 165 000 €, soit une hausse de 25 % du montant initial de 135 000 €, conformément aux engagements de l'équipe municipale.

INFO +

Infos et conditions de participation sur belfortetvous.fr

Les conditions à remplir pour participer

Tout habitant ou collectif d'habitants de Belfort peut déposer une idée du **lundi 9 mai au dimanche 26 juin 2022**.

Les projets doivent concerner des aménagements améliorant le cadre de vie d'un quartier et prendre en compte l'intérêt collectif de la population.

Comment participer ?

- > Déposer son idée sur belfortetvous.fr
- > Ou remplir un bulletin de participation disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Le budget participatif en 4 étapes :

- > **Mai-juin** : dépôt des projets par les Belfortains
- > **Juillet-septembre** : analyse des projets déposés par les services de la Ville
- > **Octobre-novembre** : les projets sont soumis aux votes des Belfortains
- > **Décembre** : annonce des projets retenus
- > **Courant 2023** : mise en œuvre des projets par les services techniques de la Ville



BUDGET PARTICIPATIF

BELFORTAINS PETITS ET GRANDS, ACTEURS DE LEUR CITÉ



Nouveau : un budget participatif junior

La Ville de Belfort donne la parole aussi aux enfants ! 10 000 € sont alloués au conseil municipal des enfants.

Un budget participatif junior, grandeur nature, est organisé dans les classes de CM2 des écoles belfortaines. 7 projets ont été soumis par les élus du conseil municipal des enfants aux votes de leurs camarades de classes. « *Les enfants prennent ainsi conscience qu'ils peuvent participer à la construction de la ville. Ils sont initiés à la pratique du vote, l'un des fondements de notre démocratie !* » conclut l'élue.

Le budget participatif en quelques chiffres

Depuis sa création en 2015, **365** idées ont été déposées par les Belfortains ! Le budget participatif de la Ville de Belfort a donné vie à des projets bien différents : caniparcs, garages à vélos, composteurs collectifs...

Retour sur les projets proposés et votés par les Belfortains en 2021 :

- > une piste d'initiation au vélo en cours d'implantation proche du parc François-Mitterrand
- > des fontaines à eau au centre-ville et en vieille-ville qui seront installées cette année
- > un bac de compostage installé en vieille-ville
- > un caniparc qui sera implanté à l'étang des Forges fin 2022
- > des barbecues collectifs dans des espaces de convivialité.

